

COMITÉ DE SUIVI - PROJET AKASABA OUEST

Faits saillants de la 13^e rencontre du 26 septembre 2023



Version finale

Vers un cadre de bon voisinage

La 13^e rencontre régulière du Comité de suivi du Projet Akasaba Ouest s'est tenue le 26 septembre sur le site en construction du projet. Il s'agissait du troisième rendez-vous de 2023, avec la participation de huit membres. Le compte rendu de la 12^e rencontre, transmis aux membres au préalable, a été approuvé.

Cette rencontre a permis d'atteindre deux principaux objectifs, soit :

- D'effectuer une visite du site minier d'Akasaba O. afin de visualiser l'état d'avancement du projet;
- D'adopter le cadre de bon voisinage final.

Faits saillants de la rencontre :

Le mot de bienvenue ainsi que les objectifs et le déroulement de la rencontre sont présentés par Mme Annie Desrosiers, assistante surintendante aux communications et relations avec le milieu et M. Guy de Grandpré, facilitateur, qui constate le quorum.

Partie 1 : Visite du site de la mine Akasaba Ouest

- La rencontre débute par une visite guidée du site du projet Akasaba Ouest présenté par M. Stéphane Provencher, surintendant du projet. Une vidéo explicative est d'abord présentée avant le départ pour le terrain.
- Les mises à jour sur le projet sont expliquées tout au long de la visite et les échanges permettent d'aborder les sujets suivants : la gestion des résidus miniers et des stériles, la gestion de l'eau jusqu'à l'effluent final, la restauration de la fosse par remblayage après la fermeture de la mine, l'utilisation de camions de plus petite taille pour le transport de la roche (40 tonnes vs 200 tonnes pour d'autres opérations minières), le nombre d'emplois générés actuellement (environ 120 personnes), l'utilisation à court terme de matériaux en provenant d'une gravière municipale, ainsi que les dimensions de la fosse dont la profondeur actuelle est au niveau 298.
- De retour en salle, les membres soulèvent d'autres questionnements, en particulier sur : les possibilités d'extension du projet (inexistantes dans le cas du projet puisque toute la zone a été explorée et que les ressources sont bien définies), les teneurs du minerai déjà extrait (1,6% pour l'or et 50% pour le cuivre), le manque de visibilité au niveau d'une intersection du chemin forestier qui est sous la responsabilité du propriétaire du chemin et pour lequel AEM fera des vérifications, l'alimentation électrique actuelle du site

minier par génératrice et les alternatives examinées par AEM, ainsi que sur le réseau Internet utilisé par les équipes d'AEM sur le terrain. Un suivi est également convenu quant à la construction, par AEM ou non, d'un chemin d'accès au site minier.

- M. Provencher présente une vue satellite du secteur en soulignant que l'emprise du site minier se situe à l'intérieur des balises et marqueurs originaux et qu'elle coïncide avec l'emprise écologique originale. Il fait également circuler des échantillons de minerai extrait du site. Il rappelle que la restauration se fait en continu, simultanément à l'exploitation. Il indique que certains points ont déjà été restaurés, tels certains points d'eau et que ce qui a été foré a également été restauré.

Partie 2 : Échos du milieu et suivis de la dernière rencontre

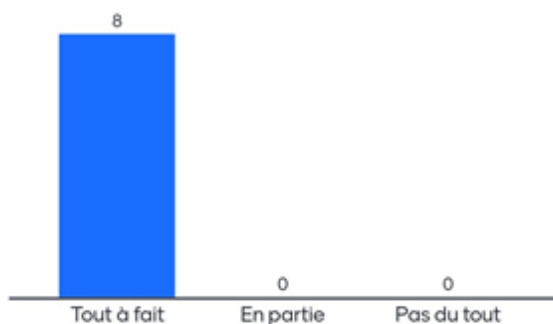
- M. de Grandpré poursuit avec un tour de table afin de recueillir les dernières nouvelles du milieu :
 - Un membre exprime qu'il est impressionné de l'avancement du projet et qu'il n'observe pas de désagrément.
 - Le représentant du Lac Bayeul rapporte que le bruit entendu cet été était dérangeant et que cela dépendait du vent. Il indique que plus les travaux avancent, moins le bruit se fait entendre. Le fait d'avoir éventuellement des buttes aidera également selon lui à la réduction du bruit perceptible.
 - La représentante de la Nation anishnabe du Lac-Simon explique que leur équipe poursuit le démantèlement de chemins forestiers dans le cadre du programme de restauration de l'habitat du caribou et que des travaux auront cours également dans le secteur du projet.
 - Le représentant du Lac Ben indique que certains résidents rapportent avoir tenté de communiquer avec la minière par courriels et par téléphone et qu'ils n'ont pas eu de réponse. Mme Desrosiers précise qu'elle n'a pas reçu d'appel depuis plusieurs semaines et que les suivis sont faits de manière systématique par le biais de la procédure de gestion des signalements. Les coordonnées pour rejoindre l'équipe d'AEM seront recommuniquées.
- Les suivis de la dernière rencontre sont ensuite présentés par M. de Grandpré :
 - Les comptes rendus des rencontres du Comité sont désormais en format « faits saillants » pour en faciliter la lecture et la révision.
 - Le lancement officiel du cadre de bon voisinage sera fait cet automne et les résultats de la consultation estivale seront présentés au Comité de suivi lors de la présente rencontre.
 - Le sujet des impacts socio-économiques du projet sera reporté à la prochaine rencontre.

Partie 3 : Validation du cadre de bon voisinage et adoption

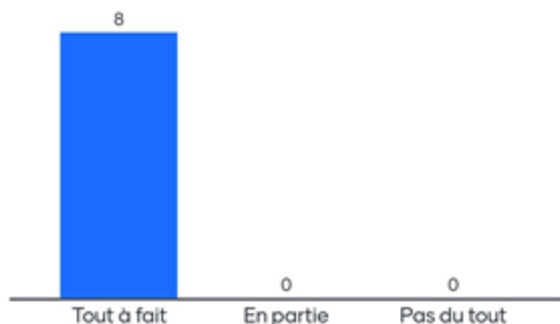
- M. de Grandpré rappelle l'objectif et le déroulement des cafés citoyen qui se sont tenus le 24 avril et le 13 juin derniers et qui ont permis de convenir de l'approche de bon voisinage à mettre en place. Ces rencontres ont été l'occasion de présenter les programmes de suivi déjà en vigueur et de recueillir les préoccupations, commentaires et suggestions des citoyens participants et d'arrêter des mesures proactives supplémentaires. Un sondage estival a également été réalisé auprès de l'ensemble des résidents du secteur afin de récolter les avis à l'égard du projet de cadre de bon voisinage.

- Les mesures proactives qui ont été intégrées au cadre à la suite de cette consultation du milieu ont été présentées au Comité, de même que les résultats obtenus lors du sondage estival (voir la présentation pour tous les détails) :
 - Globalement, les mesures proposées pour chacune des composantes du cadre de bon voisinage ont été jugées adéquates par les résidents du milieu. Par ailleurs, pour la grande majorité des répondants, le cadre dans son ensemble répond aux attentes et préoccupations.
 - La gestion du bruit et la sécurité routière demeure des composantes à surveiller.
- M. de Grandpré demande par la suite aux membres de se prononcer sur le cadre de bon voisinage révisé à l'aide d'une plateforme participative permettant de voter sur diverses questions¹ :

Est-ce que l'approche utilisée pour l'élaboration du cadre de bon voisinage d'Akabasa Ouest vous semble complète ?

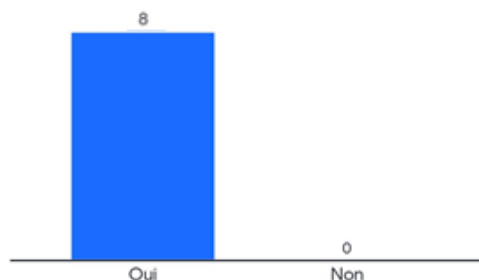


Selon vous, est-ce que la version pré-finale du cadre prend en compte les commentaires et préoccupations du secteur de manière satisfaisante ?



¹ À noter qu'un membre a voté à main levée à défaut d'avoir son téléphone. Son vote était conforme à celui des autres membres et il y a eu unanimité sur toutes les questions.

Est-ce que la période prévue pour effectuer une première évaluation de cadre (automne 2024) vous semble adéquate ?



- Sur la base du résultat des votes, M. de Grandpré déclare que le cadre de bon voisinage est adopté par le Comité de suivi.
- Madame Desrosiers présente ce que seront les prochaines étapes concernant le cadre de bon voisinage : celui-ci sera d'abord présenté dans le cadre du prochain café-citoyen qui se tiendra le mercredi 18 octobre prochain à 17h30. Il fera par la suite l'objet d'une fiche synthèse qui sera transmise par courrier aux résidents avec carton de rétroaction inclus. Ainsi, la version finale du cadre de bon voisinage 2023-2025 sera disponible à tous dès novembre 2023.

Partie 4 : Prochaines étapes, appréciation et mot de la fin

- M. de Grandpré propose que la prochaine rencontre du Comité soit le 7 novembre 2023. Cette date est approuvée.
- Mme Desrosiers propose d'organiser une activité conjointe avec le Comité de suivi de Goldex afin de souligner Noël en début décembre. L'idée est bien reçue par les membres. Une proposition de date sera communiquée prochainement.
- Un membre demande si un représentant de la Ville de Val-d'Or sera recruté afin de remplacer le départ à la retraite du représentant précédent. Mme Desrosiers indique qu'ils sont présentement en discussion avec la MRC afin que soit désigné un remplaçant.
- Les membres indiquent qu'ils sont satisfaits de la visite du site qui leur a permis de constater que tout ce qui a été présenté au début du projet se confirme et est vérifié sur le site actuel. Ils se disent heureux de voir que le projet progresse en ce sens. Le Comité souligne le travail exemplaire de vulgarisation effectué par M. Provencher lors de la visite.
- M. de Grandpré et Mme Desrosiers remercient les membres de leur présence et de leur participation.

POINTS DE SUIVIS ET DÉCISION DU COMITÉ

RAPPEL ET SUIVIS À VENIR :

Il a été convenu :

- D'effectuer un suivi concernant 1) la sécurité d'une intersection du chemin forestier et 2) la construction, par AEM, d'un chemin d'accès menant au site minier.
- Que le sujet de la prochaine rencontre du Comité porte sur les impacts socio-économiques du projet.
- De lancer publiquement le cadre de bon voisinage validé par le Comité de suivi.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

- M. Luc Bossé, environnement — Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie
- M. John Kordan, utilisateurs du territoire Lac Sabourin — Association de chasse et de pêche de Val-d'Or
- Mme Véronique Bolduc – résidente – Lac Bayeul
- Mme Véronique Ogownoski, résidente — Lac Ben
- Mme Andrée-Anne Lord – spécialiste en environnement de la Nation Anishnabe du Lac Simon
- M. Jean-Marc Audet, résident — Lac Bayeul
- Mme Jacinthe Pothier, organismes municipaux et aménagiste — MRC de la Vallée-de-l'Or
- M. Raphaël Paquin, résident — Lac Sabourin

MINE GOLDEX

- Mme Annie Desrosiers, Assistante surintendante aux communications et relations avec le milieu
- M. Stéphane Provencher, Surintendant du projet Akasaba Ouest

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- M. Guy de Grandpré, Facilitateur
- M. Olivier Bertrand, Rapporteur

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE



RENCONTRE N° 13

COMITÉ DE SUIVI — PROJET AKASABA OUEST

RENCONTRE EN PRÉSENCE

Mardi 26 septembre 2023 – 17 h 30

ORDRE DU JOUR

- ✓ Mot de bienvenue
- ✓ Accueil au site d'Akasaba et visite - Mise à jour sur le projet
- ✓ Tour de table – Nouvelles du milieu
- ✓ Retour sur la dernière rencontre
- ✓ Présentation du cadre de bon voisinage et validation
- ✓ Prochaines étapes
- ✓ Varia et mot de la fin

ANNEXE III

PRÉSENTATION — PROJET AKASABA OUEST

Comité de suivi Akasaba Ouest

Rencontre #13
26 septembre 2023



PROJET
AKASABA OUEST



1

Déroulement



PROJET
AKASABA OUEST



PROJET
AKASABA OUEST

- Mot de bienvenue
- Accueil au site d'Akasaba et visite - Mise à jour sur le projet
- Tour de table – Nouvelles du milieu
- Retour sur la dernière rencontre
- Présentation du cadre de bon voisinage et validation
- Prochaines étapes
- Varia et mot de la fin

Agnico Eagle Mine Goldex | Comité de suivi Akasaba

2

2

Tour de table

Nouvelles du milieu



PROJET
AKASABA OUEST

3

Retour sur la dernière rencontre



PROJET
AKASABA OUEST

4

RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

Engagements	Suivis
Les comptes rendus des rencontres du comité soient désormais en format synthèse ou de faits saillants pour en faciliter la lecture et la révision.	Fait (voir CR de la dernière rencontre)
Lancer officiellement le cadre de bon voisinage lors de la prochaine rencontre du Comité de suivi.	Sujet à l'ordre du jour
Prochaine rencontre au site d'Akasaba : faire la visite du site et d'aborder le sujet des impacts socio-économiques du projet.	Visite du site effectuée <i>*Sujet des impacts socio-économiques à prévoir lors de la prochaine rencontre compte-tenu du manque de temps dû à la visite du site</i>

5

Démarche d'élaboration du cadre de bon voisinage

PROJET
AKASABA OUEST



6

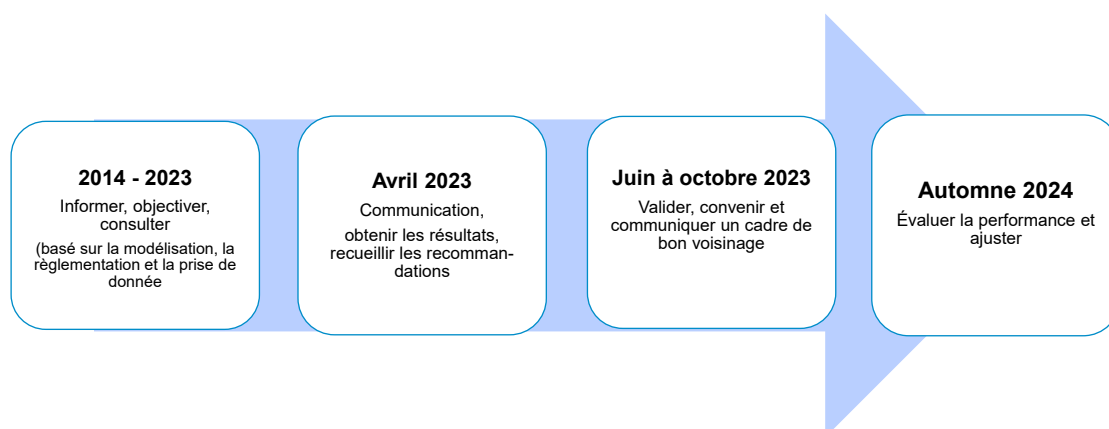
AKASABA: UN PROJET ENTièrement AUTORISÉ AYANT NÉCESSITÉ UN PROCESSUS RIGOREUX D'ÉVALUATION ET DE CONSULTATION



7

7

EN ROUTE VERS UN CADRE DE BON VOISINAGE POUR AKASABA



8

8

JUIN À OCTOBRE 2023



PROJET
AKASABA OUEST

Café citoyen – Avril
2023

Café citoyen – Juin
2023

Sondage – juin à
août 2023

• Résultats dans chaque section ci-bas

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DES RENCONTRES

- Communiquer sur l'état d'avancement du projet Akasaba, un projet entièrement autorisé
- Rappeler les programmes de suivi et les engagements mis en place à la suite des autorisations ministérielles (sur les thèmes de l'eau, de l'air, du bruit, des vibrations, de la circulation routière, notamment)
- Valider la proposition de cadre de bon voisinage en vue d'harmoniser les activités minières avec le milieu et de communiquer proactivement sur les sujets d'intérêt

DES RÉSULTATS TANGIBLES ET DES AJOUTS APPORTÉS AU CADRE DE BON VOISINAGE

- Des mesures proactives ont été insérées à la proposition du cadre de bon voisinage afin de répondre aux préoccupations soulevées par les participant.e.s, notamment et sans s'y limiter :
 - L'épandage d'abat-poussière sur le chemin Goldex-Manitou à proximité du site;
 - Un programme d'évaluation pré-projet des propriétés et des puits ainsi que la communication des données de vibrations deux fois par année;
 - La communication des données sonores deux fois par année;
 - La tenue de deux cafés citoyens par année et la distribution d'un bulletin d'information annuel;
 - La tenue d'ateliers de formation sur la gestion de l'eau et d'autres sujets d'intérêt.
- La proposition de cadre de bon voisinage a été reçue très positivement par les participant.e.s lors du 2^e café citoyen. **À la question : « Est-ce que le cadre dans son ensemble répond à vos préoccupations ou attentes ? » les participant.e.s ont répondu oui à l'unanimité.**

9

9



PROJET
AKASABA OUEST

MÉCANISME DE TRAITEMENT DES DEMANDES ET PRÉOCCUPATIONS

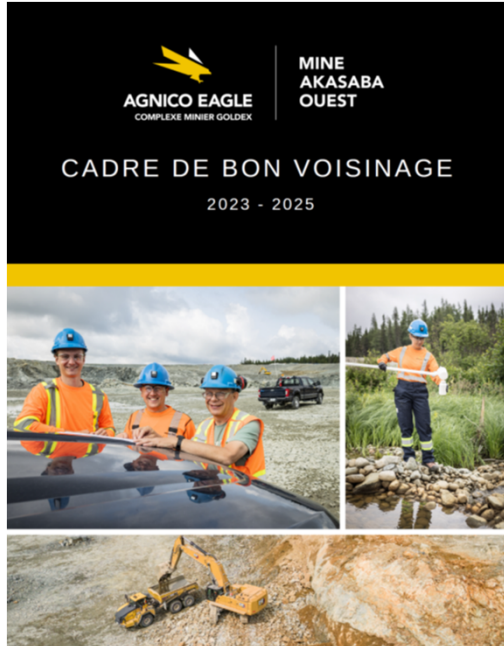
INDÉPENDAMMENT
DU CADRE

Agnico Eagle a l'habitude d'agir avec diligence et de façon responsable lorsque ses opérations peuvent générer des impacts dans les communautés qui l'accueillent. Ce cadre s'ajoute au mécanisme de traitement des demandes et des préoccupations, ci-contre, déjà existant. Ainsi, le voisinage visé par le présent cadre peut bénéficier de notre soutien pour toute préoccupation citoyenne concernant les opérations du Complexe minier Goldex incluant la mine Akasaba Ouest.



10

10



PROGRAMMES DU CADRE

- Gestion des poussières
- Sécurité routière ★
- Gestion des dynamitages et des vibrations ★
- Gestion du bruit
- Gestion de l'eau
- Communication ★

11

11

GESTION DES POUSSIÈRES



Programme de suivi - 24/24h - 7 jrs/7

- Analyses de la qualité de l'air
- Suivis des matières particulaires et des retombées de poussières (de mai à octobre inclusivement)



Échantillonnage annuel de la végétation



Programme de gestion

- Arrosage et étendage d'abat poussière.
- Utilisation de pierre non-argileuse pour la construction des routes.
- Limite de vitesse de 40 km/h sur le site de la mine.
- Concassage du minerai sous un abri muni d'un dépoussiéreur.
- Système de dépoussiérage sur les foreuses.

12

12



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Programme de gestion

- Circulation des véhicules lourds sur le chemin Goldex-Manitou.
- Rappels réguliers des consignes auprès des utilisateurs de la route.
- Fermeture de l'accès donnant sur le chemin du Lac-Sabourin.



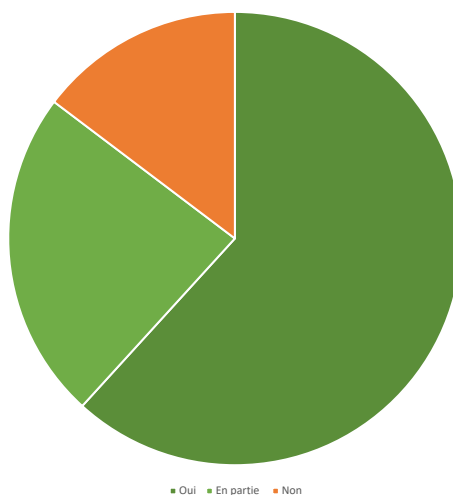
Mesures supplémentaires volontaires

- Étendages d'abat poussière à proximité du site *lorsque* nécessaire.
- Entretien assidu du chemin.
- Optimisation de la signalisation.

13 13

13

Est-ce que les mesures proposées concernant la gestion de la sécurité routière semblent adéquates?



■ Oui ■ En partie ■ Non

14

14



GESTION DES DYNAMITAGES ET DES VIBRATIONS

La Directive 019 sur l'industrie minière de MELCC définit les vitesses maximales permises pour le cas où les activités minières s'effectuent à moins de 1 km d'un point d'impact. L'exploitant doit installer un réseau de surveillance des vibrations au sol et des pressions d'air à proximité des habitations ou des puits artésiens (entre une et trois stations installées aux habitations les plus rapprochées de la mine, à moins d'un avis contraire justifiant un autre emplacement). Pour une mine à ciel ouvert (le cas de la mine Akasaba), les critères sont les suivants:



- La vitesse maximale des vibrations permise au sol dues aux opérations de sautage et enregistrées au point d'impact 12,7mm/s;
- Le seuil maximal des pressions d'air à toute habitation est de 128 décibels livéairs;
- S'il y a présence d'habitations à moins de 1km d'une telle mine, il est interdit de dynamiter entre 19 h et 7 h

Le site Akasaba étant à environ 2 km des résidences les plus proches, ces normes plus restrictives sont rencontrées volontairement par Agnico Eagle.



Programme de suivi

- Suivis et analyses des vibrations en continu pendant la phase de construction et d'opération.
- Pour les sautages:
 - Respect de la Directive 019 en vigueur pour l'industrie minière au Québec (limite de 12.7 mm/sec).



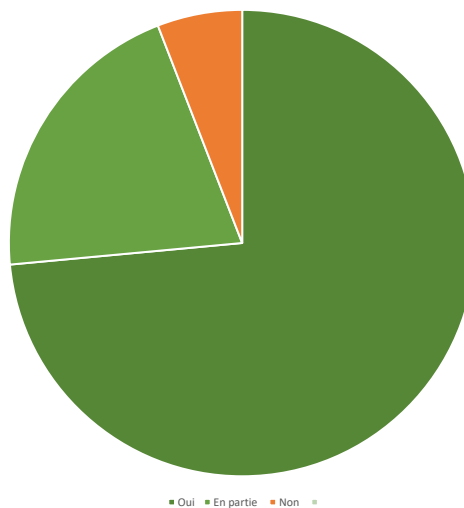
Mesures supplémentaires volontaires

- Programme d'évaluation pré-projet des propriétés sur base volontaire.
- Ateliers informatifs sur la gestion des vibrations.
- Communication des données de vibration deux fois par année aux café-citoyens et rencontres de comité de suivi.
- Horaire fixe des sautages (entre 11h et 12h AM et/ou 15h et 16h PM).
- Inscription sur base volontaire aux avis de sautage automatisés.

15

15

Est-ce que les mesures concernant les dynamitages et les vibrations semblent adéquates?



■ Oui ■ En partie ■ Non ■

16

16



GESTION DU BRUIT



Programme de suivi

- Deux campagnes de suivis sonores par an durant la phase d'installation puis 2 supplémentaires par an en phase d'opération. Récolte de données pendant 48 heures.
- Points de suivis sur le trajet effectué par le transport de minéral.



Programme de gestion

- Installation d'alarmes sonores à large bande sur les équipements mobiles.
- Entretien adéquat des équipements.
- S'assurer du bon état des silencieux et catalyseurs de la machinerie.
- Programme de sensibilisation des utilisateurs de machinerie aux nuisances sonores potentielles.



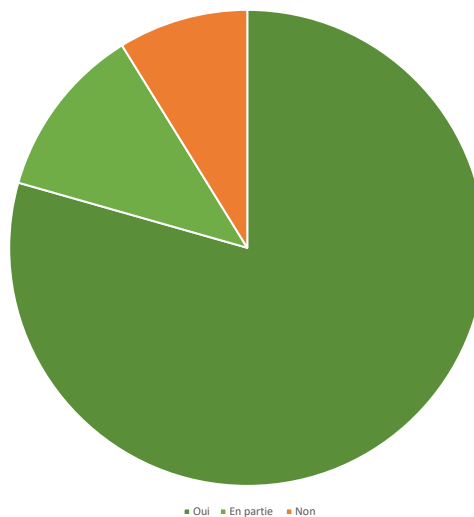
Mesures supplémentaires volontaires

- Communications bisannuelles des données sonores dans le cadre de cafés-citoyens et rencontres du comité de suivi.

17

17

Est-ce que les mesures proposées concernant la gestion du bruit semblent adéquates?



■ Oui ■ En partie ■ Non

18

18



GESTION DE L'EAU

Compte-tenu que l'ensemble des utilisateurs d'eau souterraine se situent à une distance de plus du double de l'aire de l'influence de la fosse et que ceux-ci sont situés à l'amont hydraulique des sources potentielles de contamination, aucun impact n'est appréhendé sur les utilisateurs d'eau souterraine.



Programme de suivi

- Analyses de l'eau en surface et sous-terre.
- Maintient des suivis après la fermeture.



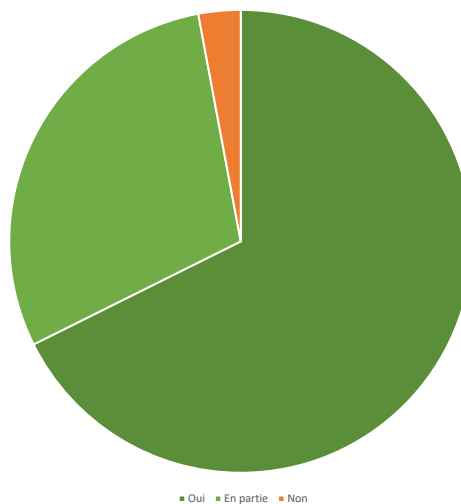
Mesures supplémentaires volontaires

- Programme d'évaluation pré-projet des puits sur base volontaire.
- Ateliers d'information sur la gestion des eaux.

19

19

Est-ce que les mesures proposées concernant la gestion de l'eau semblent adéquates?



■ Oui ■ En partie ■ Non

20

20



COMMUNICATION



Outils de communication

- Comité de suivi
- Page Facebook
- Conseil de quartier
- Site internet
- Mécanisme de traitement des demandes et des préoccupations



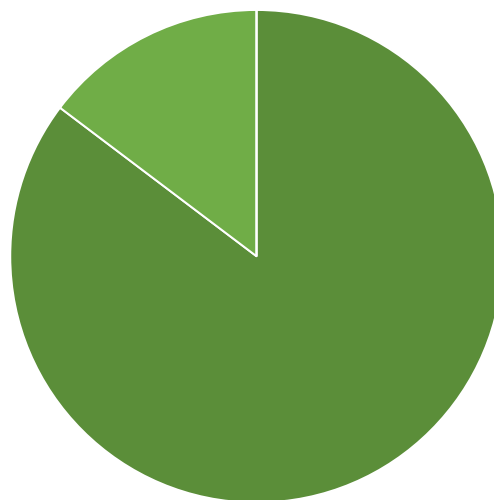
Mesures supplémentaires volontaires

- Événements cafés-citoyens bisannuels pour traiter des sujets tels que :
 - Résultats des programmes de suivis & gestion.
 - Mise à jour sur le projet minier.
 - Validation du bon fonctionnement des moyens de communication.
 - Partage des préoccupations.
- Publication d'un bulletin d'information annuel.
- Ateliers informatifs sur nos opérations.

21

21

Est-ce que les mesures proposées concernant les communications semblent adéquates?



■ Oui ■ En partie ■ Non

22

22

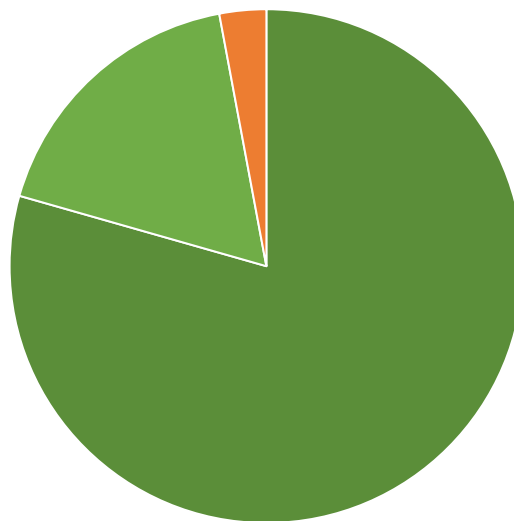
Validation du cadre de bon voisinage



PROJET
AKASABA OUEST

23

Est- ce que le cadre dans son ensemble répond à vos attentes ou préoccupations?



■ Oui ■ En partie ■ Non

24

24

VALIDATION GÉNÉRALE DU CADRE

Allez sur [menti.com](https://www.menti.com)

code 7333 7486

25

25

Varia

26

Prochaines étapes



PROJET
AKASABA OUEST

27

PROCHAINES ÉTAPES



PROJET
AKASABA OUEST



Café-citoyen présentation finale
du cadre de bon voisinage et
communication aux résidents

**(Lundi 15 octobre, 17h30 lieu à
déterminer)**



Communication et lancement du cadre :

- Envoi postal d'une fiche résumant le cadre et la démarche + carton de rétroaction inclus – **Après café du 15 octobre**
- Envoi de la version finale du cadre 2023-2025 – **Novembre**

28

Prochaine rencontre



PROJET
AKASABA OUEST



Prochaine rencontre du comité
7 novembre 2023

Début décembre :

Proposition souper/activité de Noël conjointement avec les
membres du CDS Goldex

29



Merci de votre
participation et de
votre
collaboration!

abitibi.agnicoeagle.com

Relations avec la communauté:
819-874-7822 poste 4103224

relations.goldex@agnicoeagle.com

 @AgnicoGoldex



PROJET
AKASABA OUEST

30